

Histoire de la pensée économique

L'(ancienne) économie institutionnelle

Ce cours vous est proposé par Emmanuel Petit, professeur de sciences économiques, Université de Bordeaux, groupe de recherche en économie théorique et appliquée et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

- 1. Veblen fait reposer les fondements des institutions sur les instincts humains. Parmi ceux qui figurent ci-après, quel est celui qui ne correspond pas à la typologie de Veblen ?**
 - a. instinct grégaire
 - b. instinct de rivalité
 - c. instinct entrepreneurial**
 - d. instinct ouvrier
 - e. instinct prédateur

- 2. Quelle est la date de publication de l'ouvrage de John Commons, Institutional Economics ?**
 - a. 1936
 - b. 1942
 - c. 1934**
 - d. 1945

3. Dans la Théorie de la classe de loisir (1899), Thorstein Veblen dénonce les pratiques « ostentatoires » et improductives liées à la consommation des plus riches.

a. Vrai

b. Faux

4. Lorsque Commons dit que l'institution correspond à « l'action collective qui restreint, libère et étend l'action individuelle », il veut souligner que l'institution contrôle l'action de l'individu mais que ce contrôle est aussi une source de créativité.

a. Vrai

b. Faux

Références

Comment citer ce cours ?

Histoire de la pensée économique, Emmanuel Petit, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.